

EHPAD Aigre habrioux

Vie au quotidien



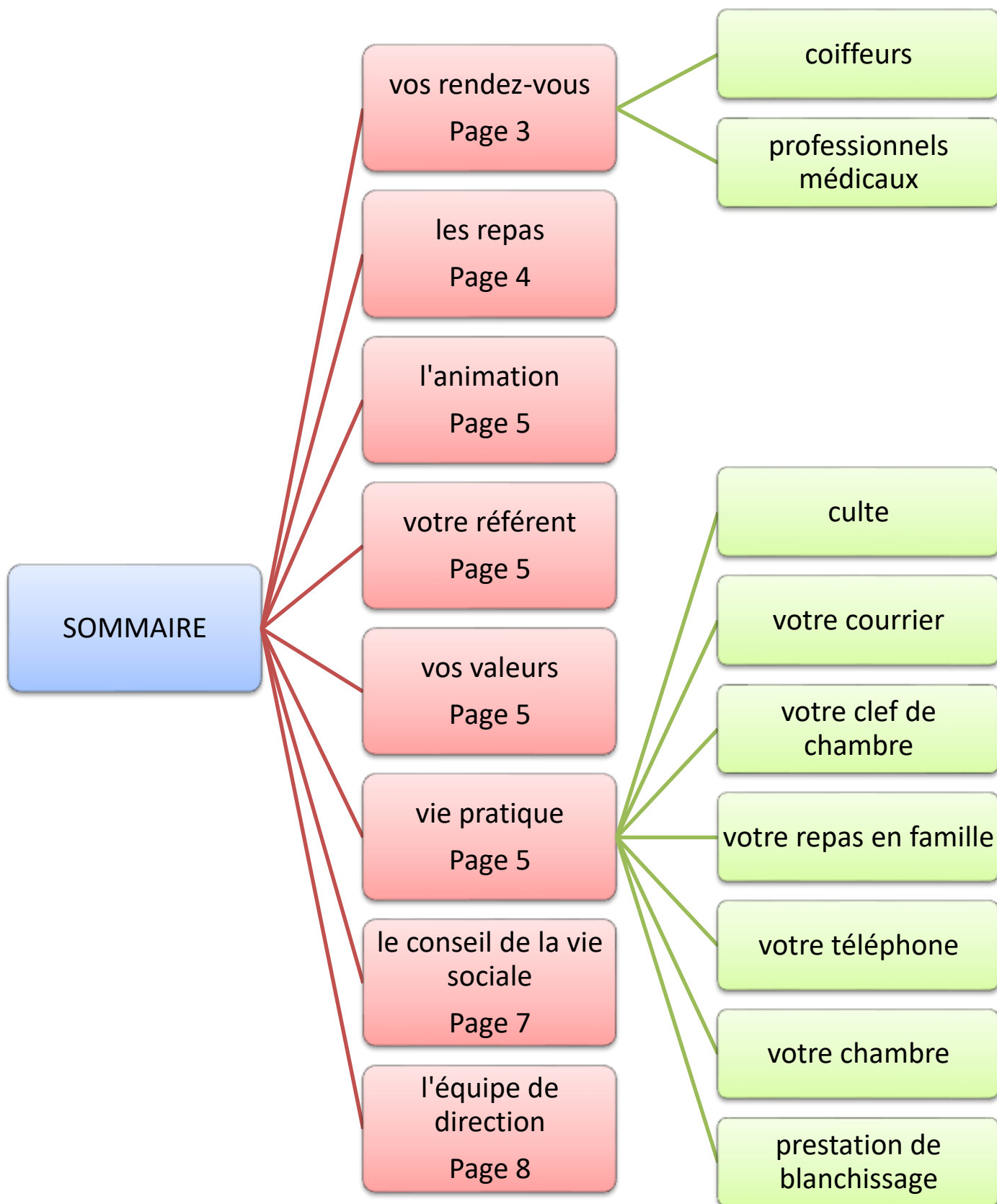
9 rue du pont Boursier

16140 AIGRE

☎ 05.45.21.33.09 Fax 05.45.21.28.00

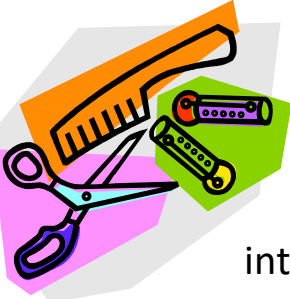
Email : habrioux.aigre@wanadoo.fr

Site internet : www.habrioux.com



1. Vos rendez-vous

Coiffeurs :



Des coiffeuses sont présentes le mardi et le vendredi après-midi, au salon de coiffure allée des dentelières au 1^{er} étage (coordonnées et tarifs affichés).

Cependant, vous pouvez intervenir votre coiffeur à l'établissement.

Les rendez-vous sont à réserver auprès de l'agent d'accueil.

Le règlement s'effectue directement à la coiffeuse.



faire habituel dans

auprès de



Professionnels médicaux et paramédicaux (médecin, kiné, ophtalmo, pédicure...) :

Vous avez le libre choix de votre intervenant.

Il interviendra sur votre demande ou sur appel de l'infirmière, si elle en estime la nécessité.

2. Les repas



Les repas sont confectionnés sur place, dans une cuisine.

Le petit déjeuner est servi en chambre à partir de 7h45 et en salle à manger à partir de 7h30.

Le déjeuner est servi à 12h15.

Le dîner est servi à 18h30.

Une boisson chaude ou froide est proposée à 15h00 et 22h00

La commission des menus se réunit tous les 2 mois.

Des résidents y participent et se feront vos portes paroles.



Le menu de la semaine est affiché sur un tableau d'affichage dans le hall de chaque étage et sur le tableau du couloir menant au restaurant.

Chaque jour il est noté sur le tableau ardoise dans la salle des tourterelles.

3. L'animation

L'animation est organisée en journée à la salle des tourterelles du lundi au vendredi, ~~de 9h00 à 17h15 et les samedis et dimanches après-midi de 14h00 à 17h00.~~

Le programme d'animation est élaboré mensuellement. Il est affiché dans les ascenseurs, sur le tableau du couloir des tourterelles et à chaque étage dans les halls.

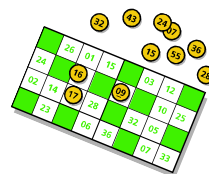


L'animation du jour est inscrite sur le tableau blanc dans le hall d'entrée.

Les inscriptions pour les sorties se font auprès du bureau d'accueil.

Quelques activités proposées dans l'établissement :

- ✓ Atelier pâtisserie
- ✓ Atelier couture
- ✓ Atelier peinture
- ✓ Lotos
- ✓ Sorties, pique-nique
- ✓ Spectacles...



Un pot d'accueil est organisé pour les nouveaux résidents, tous les deux mois.

La fête des anniversaires est célébrée le 3^{ème} mardi de chaque mois.



6.4. **Votre référent**



Le rôle du référent est d'être votre repère, votre lien et votre relais purement professionnel entre vous, votre famille et l'institution.

Il vous rencontrera régulièrement pour vous aider à réaliser votre projet individuel et favoriser votre confort à Habrioux.

Votre référent institutionnel est :

7.5. **Vos valeurs**



Vous pouvez conserver des biens et valeurs personnels.

Ils peuvent être aussi déposés au coffre du trésor public à Soyaux après inventaire contre réception d'un reçu.

Aucun dépôt n'est possible dans l'EHPAD qui ne saura être tenu responsable en cas de perte, vol ou dégradation.

8.6. **Vie pratique**

Office religieux/Culte :



La messe est célébrée tous les 2ème mardis, à 16h30 salle des Baladins au 2ème étage.

Votre courrier :

Il est distribué quotidiennement en chambre le matin.
Une boîte aux lettres située à l'accueil vous permet d'expédier votre courrier



Votre clef de chambre :



Elle vous sera remise à votre demande par le bureau de la clientèle en échange de la signature d'un reçu.

Votre repas en famille :

Vous pouvez recevoir votre famille à déjeuner ou dîner. Vous devez ~~de~~ le signaler au plus tard la veille à l'accueil ou à l'infirmerie le week-end.

Le règlement se fera auprès du bureau de la clientèle ou le week-end auprès du cuisinier (paiement uniquement par chèque à l'ordre du Trésor Public).



Votre téléphone :



La ligne est activée à votre demande écrite auprès du bureau d'accueil

Votre numéro est le :

Pour téléphoner vous devez composer le 0 puis votre numéro ordinaire.

Exemple : **0** 05 45 21 33 09

Votre chambre :

Vous avez la possibilité de personnaliser votre chambre avec des objets et petits meubles.



Les appareils électriques
aux normes de la C.E.E., le
technique validera leur



doivent être
service
installation.

Prestation de blanchissage :

Le linge plat et de toilette (draps, serviettes de toilette, serviettes de table...) est fourni, renouvelé et entretenu par l'établissement.

L'entretien de votre linge personnel est inclus dans le tarif hébergement. Cette prestation est assurée par l'établissement dans les conditions précisées par le règlement de fonctionnement

Votre linge personnel doit être identifié et renouvelé aussi souvent que nécessaire conformément au règlement de fonctionnement.

9-7. Le Conseil de la vie sociale



C'est un organisme consultatif sur toute les questions en lien avec la vie de l'établissement.

Il est composé de représentants élus et désignés pour 3 ans.

Vos représentants des résidents sont :

- Mme TALLON - M. HERBERT
- Mme MOREL - M. RAYNAUD
- M. ANCELIN - ~~Mme DELATTRE~~

Vos représentants des familles sont :

Titulaires :

- Mme BRUNELOT Jacqueline
- M. FAYEMENDIE Jean-Claude

Suppléants :

- Mme VILLEGGER Odile

Ils se réunissent 3 fois par an et sont vos ~~portes-paroles~~ porte-paroles.

10.8. L'Equipe de coordination



La directrice Déléguée : Mme FREYCHE

L'adjointe de direction : Mme HÉBRÉ

L'adjointe au bureau de la clientèle/admissions: Mme COLOMAR

Le médecin coordonnateur :-: Mme PLOQUIN

Le cadre de santé : Mme GREGOIRE

La responsable restauration : Mme RENON

Le responsable service technique : M. COUVIDAT

La lingère : Mme FRADIN

La maitresse de maison : Mme FEVRIER